

FORMATION A.S – UNITES – DUREES

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES	MODULES DE FORMATION	DUREE
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.	1) Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.	147h
	2) Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.	Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque.	21h
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.	3) Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.	Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne.	77h
	4) Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.	Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.	182h
	5) Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.	Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.	35h
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.	6) Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.	Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage.	70h
	7) Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.	Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs.	21h

FORMATION A.S – UNITES – DUREES

<p>Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.</p>	<p>8) Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.</p>	<p>Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés.</p>	<p style="text-align: center;">35h</p>
	<p>9) Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.</p>		
<p>Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.</p>	<p>10) Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.</p>	<p>Module 9 : Traitement des informations.</p>	<p style="text-align: center;">35h</p>
	<p>11) Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion de risques.</p>	<p>Module 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques.</p>	<p style="text-align: center;">70h</p>

+ 35 H d'Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)

+ 7 H de Suivi Pédagogique Individualisé des apprenants (SPI)

+ 35 H de Travaux Personnels Guidés (TPG)